

Appel à projets

Résidence d'artiste 2022-2023

L'art du verre :

À la croisée des arts

et des sciences

En collaboration avec le
Projet de recherche scientifique
« VERDI »

**Université d'Orléans, composantes, départements,
laboratoires associés, services et étudiants**

Composition du dossier à rendre :

- Un projet artistique expliquant les motivations et la pertinence de la collaboration avec la/les composantes et la/les laboratoires de recherche et le public étudiant
- Un CV
- Un dossier de présentation des principales réalisations artistiques
- Une estimation budgétaire des besoins induits par le projet
- Un calendrier de disponibilité entre septembre 2022 et fin juin 2023

Ce dossier est à envoyer à Jean-Louis Tallon le 09 juin 2022 au plus tard
uniquement par mail en format .pdf à
centre.culturel@univ-orleans.fr

L'Université d'Orléans et les résidences d'artistes

Chaque année, depuis 2015, l'Université d'Orléans organise des **résidences** d'artistes dans **différents domaines** (danse, arts numériques, musique, écriture...). Elle bénéficie du soutien du ministère de la Culture-DRAC Centre-Val de Loire et du Crous Orléans-Tours pour mener ces résidences.

Le **projet de résidence d'artiste** porté par l'Université d'Orléans souligne la volonté de l'établissement d'inscrire sur une année universitaire la présence artistique à l'université. Il s'appuie notamment sur la convention cadre *Université lieu de culture* (2013).

Elle fait également partie des orientations prioritaires fixées par la ministre de l'Enseignement supérieur. La circulaire NOR : ESRS1905871C n°2019-029 relative à la programmation et au suivi des actions de la Contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC) en rappelle les enjeux : elle « constitue la modalité privilégiée de la présence artistique dans l'enseignement supérieur, de la sensibilisation à la notion de projet et de création artistique. Elle est l'occasion pour les étudiants d'être confrontés directement à l'univers d'un artiste qui lui-même prend en compte, entre autres éléments, leur capacité créatrice ».

Ces résidences poursuivent plusieurs **objectifs généraux** :

- Permettre la **rencontre** des étudiants et des artistes ;
- Accroître les liens entre **recherche et création** ;
- **Impliquer les étudiants au processus de création** ;
- Renouveler **les pratiques de médiation par la relation art & science**
- **Présenter un projet artistique** réalisé par l'artiste et les étudiants dans le cadre du festival étudiant Le Grand Bain au Bouillon et dans les différentes composantes de l'UO ;
- Constituer un point d'ancrage pour la mise en place de **formations spécifiques**

La résidence d'artiste et l'art verrier



L'Organisation des Nations Unies a proclamé 2022 l'année du verre, soulignant son rôle dans les domaines scientifiques, technologiques artistiques ou culturels, en ce qu'il « *facilite les transitions vers un monde plus durable et embellit nos vies* ».

L'Université d'Orléans a décidé de produire cette année **une résidence artistique autour du verre** et de l'art verrier, avec l'objectif de susciter des créations tant dans l'art verrier que **dans ses résonances artistiques - musique, danse, théâtre, cinéma, littérature – techniques et scientifiques**.

Cette résidence pourra s'ancrer en divers lieux du campus universitaire d'Orléans, dans les résidences étudiantes et rayonner sur les sites délocalisés de l'Université.

La résidence d'artiste est d'abord **un laboratoire de création** et un **espace de rencontres** entre les étudiants, les personnels de l'Université et un artiste dont la présence à l'université est l'occasion d'observer un processus de création et d'y collaborer par le biais de la **pratique artistique**.

Cette résidence de création comporte également un volet de **médiation** auprès des étudiants et des personnels de l'Université, elle permet à l'artiste, à l'issue des 10 mois de présence dans l'établissement, d'exposer le résultat de ses recherches et de sa production en collaboration avec les

étudiants et les personnels de l'Université et de le diffuser sous la forme d'expositions, par exemple, lors du festival Le Grand Bain, au service culturel du Bouillon, mais également dans les différentes antennes et composantes de l'Université.

La résidence d'artiste est aussi **un espace de réflexion et de recherche** entre des domaines et des disciplines, des créateurs, des chercheurs, des enseignants animés par des problématiques transversales (artistiques, scientifiques, techniques ou technologiques, environnementales, patrimoniales, juridiques, historiques, poétiques, mais aussi performatives, sémantiques, narratives, etc.). Elle donnera lieu à des événements culturels en lien avec les thématiques verrières : expositions, installations, spectacles, concerts, projections, cycles de conférences, etc.

La création en verre n'est pas un système clos, c'est **un ensemble ouvert d'expériences**, de pratiques et d'hybridations entre art, artisanat, recherche et design. **Elle inclut aussi les performeurs sonores et les artistes croisant le verre et les « nouvelles technologies »**. Elle œuvre donc à une conception élargie de l'art, décloisonnant arts mineurs et arts majeurs, artisanat, art et culture pour promouvoir l'exploration et l'innovation. Marqueur civilisationnel et anthropologique, le verre révèle et réfléchit également les caractéristiques de nos sociétés contemporaines. Du conditionnement commercial à l'urbanisme, en passant par les objets consuméristes ou décoratifs, l'emploi du verre a une fonction à la fois pratique, technologique, esthétique, et symbolique. Façade, paroi, vitrine, bocal, le verre est également social. Il permet la communication des espaces, ouvre à la convivialité et aux festivités. Il engendre aussi un monde visuel d'hyper-exposition qui n'exclut pas une fonction de contrôle politique. Au-delà, le verre porte une signification d'abstraction, il est la matérialité conceptuelle même. Parce qu'il laisse passer la lumière, le verre est à la fois matériau et idéal à atteindre. Sa transparence synthétise une morale imaginaire et porte une promesse d'intelligibilité où rien ne sera plus dissimulé. Matière d'innovation, le verre est aussi le terrain d'inventions technologiques et de découvertes scientifiques dont les potentialités sont infinies (fibre optique, verre tactile, stockage de déchets radioactifs, etc.). C'est ce « savoir verre » qu'il s'agira d'explorer tout au long de l'année à travers une **résidence artistique et une programmation transversale** qui donnera lieu à des **projets périphériques** : rencontres, conférences, workshops, débats, présentations d'étape(s) de travail, visioconférences...

Contexte d'accueil : l'Université d'Orléans

L'Université d'Orléans se caractérise par sa pluridisciplinarité.

Elle compte 12 composantes :

- 3 unités de formation de recherche (UFR) : LLSH (Lettres, Langues et Sciences Humaines ; DEG (Droit, Economie, Gestion) ; ST (Sciences et Techniques) ;
- 1 département d'études médicales à la prochaine rentrée ;
- 4 Instituts Universitaires de Technologie (IUT) répartis sur 4 sites ;
- 1 École d'ingénieurs universitaire (Polytech Orléans) ;
- 1 Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation (INSPE) réparti sur 6 sites ;
- 1 Observatoire des Sciences de l'Univers en région Centre-Val de Loire (OSUC) ;
- 1 École universitaire de kinésithérapie (Orléans).

Plus de 20 000 étudiants sont inscrits à l'Université et répartis sur 14 sites géographiques regroupés sur 7 villes (Orléans, Chartres, Bourges, Blois, Châteauroux, Issoudun, Tours- Fondettes). L'Université d'Orléans compte également 25 unités de recherche (10 unités mixtes de recherche UMR, 12 équipes d'accueil (EA) et 5 écoles doctorales). La vocation internationale de l'Université d'Orléans s'affirme d'année en année. Sa capacité d'innovation se traduit par le dynamisme de sa recherche et les transferts de technologie vers les entreprises régionales, nationales et internationales.

Le campus boisé d'Orléans, une centaine d'hectares, est situé à 100 km de Paris, dans la capitale de la région Centre, au cœur du Val de Loire, territoire inscrit au patrimoine de l'UNESCO.

Les opérateurs au sein de l'Université

Le Service culturel – Au Bouillon

Sur le campus d'Orléans la Source, l'Université dispose d'un service culturel situé depuis septembre 2011 au Bouillon. Ce lieu est équipé d'une salle de spectacle de 160 places assises (et de cinq places pour personnes à mobilité réduite) et d'une salle plus spécifiquement adaptée à la diffusion des musiques actuelles amplifiées de 180 places debout.

Le service culturel propose tout au long de l'année une programmation pluridisciplinaire : spectacles vivants (théâtre, danse, concerts, performances), films, expositions, etc.

Dans le même temps, il organise des ateliers de pratiques, des Unités d'Enseignement d'Ouverture, des concours, des tremplins et de nombreux événements de type amateur, principalement étudiants.

Le Bouillon a également vocation à être un espace de travail, de rencontres, d'échanges, de production entre étudiants et professionnels. Il est en lien avec les services de l'Université et du Crous et contribue au rayonnement et à la cohésion sociale du territoire.

L'ensemble de ce dispositif culturel a été renforcé par la mise en œuvre de la Contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC), qui permet aux étudiants de l'Université de bénéficier d'une offre culturelle élargie et d'un accès gratuit aux événements proposés par le service culturel.

Si le Bouillon n'est pas un lieu d'exposition proprement dit, il peut accueillir, dans le cadre de la résidence autour des arts verriers, spectacles, conférences, projections et performances. Il pourra faire appel à d'autres partenaires ou services pour exposer la/les productions artistiques, comme le Service Commun de Documentation, au sein de son réseau des Bibliothèques de l'Université.

Le Service culturel - Sur les autres campus

Le Service culturel peut disposer d'autres équipements, plus conventionnels, existant sur les campus de l'Université d'Orléans. N'offrant pas les mêmes caractéristiques techniques que le Bouillon, ils ont toute leur place dans le dispositif global de la politique culturelle et sont susceptibles d'accueillir des programmations à Orléans et « en région », complémentaires de celles proposées au Bouillon et/ou spécifiques aux différents sites universitaires.

Des temps forts autour des thématiques verrières au Bouillon

Le service culturel situé au Bouillon accompagnera l'artiste sélectionné dans la réalisation de ses travaux et de ses créations, en lien avec le comité de pilotage de la résidence artistique, les enseignants et chercheurs associés au projet.

Parallèlement, il proposera tout au long de l'année universitaire, dans le cadre de sa saison culturelle, **une programmation fil rouge liée à l'art verrier et au verre**, en lien ou non avec le ou les artistes verriers sélectionnés.

Les partenaires universitaires associés au projet de résidence

Cette résidence artistique vise la transversalité : croiser les regards et les approches, accroître les liens entre recherche et création entre les sciences et les arts.

Elle est en lien avec le projet Verdi porté par les laboratoires CEMHTI et GREMI ainsi que les laboratoires CRJP. Elle pourra également s'appuyer sur les recherches du laboratoire IRAMAT, les recherches en LLSH (littérature, langues, histoire, archéologie, sciences de l'éducation etc) et développer des collaborations avec les départements, les composantes, les directions et services de l'Université, en particulier le service culturel, sans oublier les étudiants et les personnels de l'Université partenaires du projet dont le fil rouge est la matière : la matière humaine en mouvement et la matière verre en fusion, pensées dans un cadre qui associe recherche scientifique et création artistique.

Le projet Verdi : un projet de recherche scientifique innovant

Le projet Verdi : Verre et Environnement en Région : Dynamique Identitaire et innovation industrielle et artisanale

VERDI propose d'étudier **les innovations verrières et leurs impacts dans les sphères industrielles, artisanales et artistiques, de manière transversale.**

La recherche a pour ambition de contribuer au développement économique de ce secteur mais aussi de renforcer l'identité verrière régionale à travers la valorisation de son industrie, de son patrimoine, de ses métiers d'art et de sa recherche de pointe.

VERDI fournira des données inédites du point de vue de l'analyse du vieillissement des verres (laboratoires CEMHTI et GREMI), notamment dans le domaine du vitrail et de la verrerie d'art dans le but d'accompagner et d'anticiper la mutation vers le cristal sans plomb et autres éléments chimiques toxiques.

La recherche comprend également **un axe socio-ethnographique** (laboratoires CRJP, CETU-ETICS) dont l'un des objectifs est le **recueil de données** (témoignages et archives) auprès des acteurs industriels (LASALYS, St Gobain) **et artistiques** (CIV, VAAPL, DRAC, SPI, musées) dans le but de valoriser auprès du grand public les richesses verrières dans toutes leurs dimensions, à partir d'outils de médiation numériques et de dispositifs présentiels intégrant la dimension sensorielle et sensible du verre.

La valorisation et la création d'outils de médiation étant un objectif à part entière de cet axe socio-ethnographique.

L'objectif est également de constituer un réseau régional autour du verre, afin de renforcer la conscience d'une identité verrière : artisans, artistes et industriels, chercheurs, collections, fonds, monuments, etc. où le savoir-faire verrier s'exprime.

Les porteurs du projet Verdi

Nadia Pellerin (CEMHTI), spécialisée dans l'étude chimique et structurale du verre et **Stéphane Pellerin** (GREMI), spécialiste de la physique des plasmas et de l'optique laser, associeront leurs compétences pour un travail d'analyse du matériau verre.

Florence Abrioux (CRJP), sociologue des publics de la culture et du patrimoine, de la médiation culturelle et **Céline Assegond** (CRJP), ingénieure de recherches en sciences humaines et sociales, spécialisée dans le patrimoine matériel et immatériel industriel, dans la mémoire du travail, porteront le volet socio-ethnographique.

Le laboratoire de recherche porteur du projet Verdi

Présentation du CEMHTI, Conditions Extrêmes et Matériaux : Hautes Températures et Irradiation, CNRS/ Université d'Orléans.

Le laboratoire CEMHTI développe des activités dans le domaine de l'étude physico-chimique des matériaux en conditions extrêmes.

Celles-ci concernent les hautes températures et irradiations, avec une spécificité et un savoir-faire reconnu pour les caractérisations *in situ* et *operando*. Les matériaux abordés sont très variés, principalement inorganiques : céramiques, verres, ciments, mais aussi hybrides organiques-inorganiques.

L'un des points forts de l'unité est le développement et l'exploitation d'un parc instrumental exceptionnel à l'échelle internationale, associés à une expertise unique : sonde RMN haute-température pour des expériences à hautes températures sur les grands instruments, spectroscopies vibrationnelles, cyclotron et dispositifs d'irradiation associés, accélérateur de positons lents, etc. L'ensemble de ces activités se positionne principalement dans les domaines de l'énergie, des matériaux, de l'environnement et du développement durable et, dans une moindre mesure, de la santé et des sciences de l'univers.

Les laboratoires partenaires du projet Verdi

Présentation du GREMI, Groupe de Recherches sur l'Energétique des Milieux Ionisés, CNRS/ Université d'Orléans.

Les recherches s'inscrivent dans le domaine des plasmas et des procédés plasmas et laser. Les approches sont bâties sur un socle pluridisciplinaire en physique, optique, chimie, matériaux, énergétique. Elles couvrent un ensemble d'applications qui relèvent principalement de l'ingénierie pour l'énergie, l'électronique, la biologie, la dépollution, la métrologie, la modification d'écoulements, la sécurité aéronautique.

Présentation du CRJP, Centre de Recherche Juridique Pothier, Université d'Orléans

Laboratoire de recherche pluridisciplinaire, CRJP est essentiellement composé de juristes auxquels s'ajoutent des sociologues et gestionnaires dont la recherche collective est structurée autour de quatre thèmes : Mutations des sources du droit, des normes et de la normativité, Organisations et gouvernances, Patrimoine(s) et La personne dans la cité. **Présentation du CETU ETICS, Expertise, Transfert, Ingénierie et Connaissance Sociale, Université de Tours**

Le CETU ETICS développe des recherches partenariales dans le domaine des sciences sociales autour de l'axe central du développement durable. La démarche patrimoniale guide le travail de recherche en particulier dans le domaine de la mémoire industrielle.

Autres laboratoires en lien avec les thématiques verrières

Le verre est également **un des thèmes de recherche du laboratoire IRAMAT, CNRS/ Université d'Orléans** (regroupement de trois équipes pluridisciplinaires et complémentaires couvrant la thématique des archéomatériaux).

IRAMAT Centre Ernest Babelon met au point des protocoles d'analyse et de datation des matériaux archéologiques en prenant en compte les avancées les plus récentes et les plus performantes de la chimie et de la physique.

Les recherches du laboratoire ont pour objectif d'identifier d'une part l'évolution des recettes employées par les verriers (matières premières, colorants...) et d'autre part de retracer les circuits de distribution des objets ou du verre brut, des zones de production aux sites de consommation.

Les études menées au Centre Ernest-Babelon sur les produits de l'industrie verrière développent par exemple des recherches sur la verrerie protohistorique, la verrerie antique et du haut Moyen Âge, les transitions technologiques qui affectent l'industrie verrière en Europe médiévale. Elles portent aussi sur la verrerie de l'Asie du Sud et de l'Asie du Sud-Est, elles analysent également les recettes de coloration ainsi que l'origine des matières colorantes utilisées dans l'industrie verrière.

Les laboratoires en LLSH (littérature, langues, histoire, archéologie, sciences de l'éducation etc.) pourront également offrir leur expertise pour aider l'artiste à mettre le verre en récit et participer à la mise en place d'ateliers ouverts à tous les étudiants de l'Universités en lien avec la diversité des champs disciplinaires et des cultures.

Ces laboratoires fonctionnent en effet en lien avec les composantes de l'Université qui dispensent des enseignements ouverts à de nombreux questionnements. La formation des étudiants en master MEEF (Master Education Enseignement et Formation), par exemple, est susceptible d'initier une réflexion sur les formes de l'art du verre et sur les enjeux de cette création dans le cadre des éducations au développement durable et en lien avec une interrogation sur les relations entre arts et techniques.

Dans un autre champ, **l'école de kinésithérapie et le nouveau pôle santé** pourront aussi être des supports pour croiser les savoirs et les savoirs faire et créer des points de rencontres inattendus entre pratiques culturelles, vie étudiante, pédagogie et recherche.

Profil recherché : un artiste plasticien/maitre verrier

L'Université souhaite encourager la créativité liée au travail du verre et permettre à la résidente ou au(x) résident(s) accueilli(s) de concrétiser des projets artistiques faisant éventuellement intervenir d'autres médiums, le verre restant cependant le point d'ancrage.

La résidence s'adresse donc à tout artiste ou collectif d'artistes plasticiens /maîtres verriers français ou européens (nécessairement francophones) professionnels. Elle a pour objectif de permettre **une rencontre originale entre création artistique et recherche scientifique**. La résidence est également ouverte aux performeurs sonores et aux artistes croisant le verre, les arts et « les nouvelles technologies ».

La création artistique doit intégrer des modalités d'échanges de pratique et de « transmission » avec les étudiants. Une expérience avec le public étudiant, auprès desquels elle / il aura déjà pu mener des projets ou des actions de médiations, serait appréciée.

Le projet artistique : une dimension pluridisciplinaire

Il s'agira de concevoir sur l'ensemble de l'année universitaire 2022-2023 un projet central fort, auquel participeront activement les étudiants de l'Université, mettant en jeu l'art verrier dans sa dimension pluridisciplinaire.

Il est attendu que l'artiste choisi fasse découvrir son processus de création et rende accessible sa pratique à un large public d'étudiants non spécialiste de licence et de master pour le sensibiliser aux techniques verrières et aux potentialités artistiques de la matière verre. A travers un ensemble ouvert d'expérimentations et d'explorations, l'enjeu est d'impliquer les étudiants dans une démarche artistique sous la forme de dynamiques collectives : rencontres, échanges, ateliers participatifs, actions d'initiation, de médiation etc.

Ce projet central aura pour second objectif la présentation du travail réalisé par les étudiants et l'artiste en fin d'année universitaire, sous la forme d'une restitution, voire d'une création visuelle et / ou sonore susceptible d'être présentée dans le cadre du festival des étudiants Le Grand Bain au Bouillon et / ou d'être exposée et diffusée dans les différentes composantes de l'Université.

Les candidats peuvent présenter, selon leur choix, des projets dans les domaines variés : design, sculpture, installation, performance... etc.

A ce projet central, pourront s'adosser des projets-compagnons qui pourront être :

- soit proposés par l'artiste, dans un projet global et cohérent : ateliers de pratique, expérimentations, performances ;
- soit proposés, en coordination avec l'artiste, par l'Université d'Orléans et ses différentes composantes.

Cette résidence autour de arts du verre doit s'organiser selon des modalités à définir entre les partenaires et l'artiste. Il va sans dire que cette résidence doit être pensée et mise en œuvre en fonction, aussi, du projet que l'artiste souhaitera mettre en œuvre. Elle doit s'exprimer en grande partie à travers des enseignements, des temps de formation et des ateliers de pratique répartis sur les deux semestres de l'année universitaire (septembre-décembre et janvier-avril).

Une articulation étroite entre les enseignants (des laboratoires porteurs du projet Verdi, des autres laboratoires et autres composantes) et l'artiste s'avère en ce sens fondamentale.

Sur le plan pédagogique, l'INSPE pourra avoir vocation à apporter un rôle éminemment prépondérant puisqu'il compte de nombreux universitaires spécialisés dans les domaines artistiques et permet un rayonnement sur les établissements scolaires en Région.

Sur le plan de l'action culturelle, la résidence doit pouvoir être déclinée lors de programmations périphériques censées faire écho à la résidence proprement dite. Ces programmations ont vocation à se dérouler, sur le campus d'Orléans La Source et dans les différentes villes de la région où l'université d'Orléans est présente.

Les partenaires culturels et institutionnels (FRAC, musées, CIV, Maison Pour La Science etc.) pourront être des collaborateurs précieux.

Il est donc attendu que les projets soumis s'inscrivent dans une logique de transversalité avec le lieu de résidence, le territoire et ses acteurs et participent au rayonnement culturel de l'Université.

Résidence artistique et modalités pratiques

Durée

La résidence s'étend sur une durée de 10 mois de septembre 2022 à juin 2023.

Conditions

Un lieu de travail adapté sera mis à disposition selon les besoins du projet. L'Université d'Orléans pourra disposer notamment pour ce faire, moyennant conditions à définir, d'un four au laboratoire CEMHTI. Des collaborations avec l'atelier de la Verrerie d'art d'Amboise pourront également être envisageables. Le service culturel de l'Université accompagnera l'artiste tout au long de la résidence.

Budget

Une enveloppe de **38 000 euros*** est prévue pour financer l'ensemble de la résidence, à savoir :

- la rémunération de l'artiste (interventions et frais de production) ;
- les projets-compagnons proposés par l'Université et/ou l'artiste ;
- La prise en charge, selon les besoins du projet, de l'hébergement, de la restauration et des transports de l'artiste choisi ;
- La diffusion des œuvres et la mobilité des publics étudiants ;
- Les frais de communication liés à la résidence seront assurés par le service culturel de l'Université qui dispose par ailleurs de supports de communication existants. Des supports de communication exceptionnels, s'il y a lieu, pourront occasionner un budget séparé, à définir.

Les candidatures d'artistes de renommées nationales, européennes ou internationales seront privilégiées.

* Ce montant pourra le cas échéant être revu à la hausse en raison de l'octroi de crédits supplémentaires de différents partenaires pour aller dans le sens d'un plus grand dimensionnement du projet, dans sa globalité.

Calendrier

9 mai : ouverture de l'appel à projet artistique

9 juin : clôture de l'appel à projet artistique

10 - 20 juin : examen des projets et pré-sélection du jury

22 - 25 juin : audition des candidats et sélection de l'artiste résident (date à confirmer)

27 juin - 8 juillet : rencontre entre l'artiste, les composantes de l'Université et le service culturel. Définition des modalités de mise en place de la résidence.

Composition du jury de sélection

Le vice-président *Commission de la Formation et de la Vie Universitaire*, la vice-présidente *Vie des campus*, la chargée de mission *Vie culturelle*, la correspondante *Arts et culture* pour l'INSPE, le directeur de la Vie étudiante à l'Université, la responsable de la Vie étudiante pour le Crous d'Orléans-Tours, la responsable du service culturel du Crous d'Orléans-Tours, la conseillère pour l'action culturelle et territoriale de la DRAC Centre-Val de Loire, les enseignants et chercheurs associés au projet, le responsable du service culturel. Au moins un.e expert.e dans le domaine des arts du verre.

Composition du comité de pilotage de la résidence artistique

La chargée de mission *Vie culturelle* de l'Université d'Orléans, le directeur de la Vie étudiante à l'Université, les enseignants et chercheurs associés au projet, le responsable du service culturel.

Composition du dossier

- Un projet artistique expliquant les motivations et la pertinence de la collaboration avec la/les composantes et la/les laboratoires de recherches et le public étudiant
- un CV
- un dossier de présentation des principales réalisations artistiques
- Une estimation budgétaire des besoins induits par le projet
- Un calendrier de disponibilité entre septembre 2022 et fin juin 2023

Ce dossier est à envoyer à Jean-Louis Tallon le 09 juin 2022 au plus tard

Uniquement par mail en format .pdf à
centre.culturel@univ-orleans.fr

Pour tout renseignement : 06 63 09 55 58
Université d'Orléans
Service culturel/ Le Bouillon
Rue de Tours
45067 Orléans Cedex 2